

Texte de présentation des binômes du groupe géographique Grand-Est.

1. Qui sommes nous?

Nous sommes issue·s du bassin géographique Grand Est où nous luttons spécifiquement à Bure contre Cigéo. Nous souhaitons relancer une dynamique de Coordination Grand Est avec les associations, dans un premier temps, qui auront soutenu notre candidature, puis progressivement inclure d'autres associations de ce bassin géographique qui se reconnaîtront dans notre projet.

2. Quelle parole souhaitons-nous porter?

Nous souhaitons porter une parole tournée vers la lutte de terrain et également la lutte des comités de soutien.

2.1 Les luttes de terrain

2.1.1 Bure

Par notre proximité géographique et affective, nous sommes attaché·es à la lutte à Bure. Pour nous, cette lutte est importante à l'échelle nationale et internationale car elle attaque l'industrie nucléaire sur un projet encore en cours de réflexion et sur un aspect encore insoluble, les déchets. Cependant, cette lutte prend des formes diverses et les moments d'euphorie alternent avec des instants difficiles. Le réseau est investi au sein de cette lutte. Des décisions passées ne font plus forcément l'unanimité à l'heure actuelle, notamment l'engagement du réseau dans la Maison de résistance, il y a donc lieu de rediscuter avec les associations locales et les militant.e.s sur place pour redéfinir les engagements du réseau dans cette lutte. Nous n'avons pas d'avis sur des positions spécifiques mais nous souhaitons porter les débats à ce sujet au sein du CA.

2.1.2 Les comités de lutte

Nous sommes également très proches des comités de lutte pour Bure. Dans ces comités, on retrouvent pas mal de jeunes militants antinucléaires, ce qui donne une tonalité originale à ces collectifs. Il nous semble intéressant d'échanger avec ces groupes (comme c'est le cas à Lyon par exemple) pour qu'un travail soit fait dans une direction commune. Ils prennent souvent une forme un peu mouvante et peuvent être difficiles à approcher, mais l'avenir de la lutte antinucléaire en France se trouve probablement dans ces comités. Ainsi, même si ces groupes ne sont pas adhérents au réseau, il faut être proche d'eux.

2.1.3 Faire des ponts entre les différents groupes antinucléaires

A travers notre tour de France, avec l'Atomik Tour on découvre de nombreu·se·s antinucléaires de tout types :

- On retrouve des historiques oublié·e·s, comme à Gravelines, qui se retrouvent isolé·e·s et qu'on a senti plein d'envie lors de notre passage avec l'Atomik Tour mais il est difficile pour elles et eux de raccrocher le wagon malgré des projets d'EPR dans leur région.
- On retrouve des historiques actifs qui ont fait scission avec le réseau SDN pour des raisons politiques. On pense notamment aux militant·e·s d'ADN.
- On retrouve des historiques actifs qui sont restés fidèles au réseau SDN et qui souhaitent le voir continuer sa mission, en étant plus ou moins ouvert à des modifications structurelles.
- On retrouve des jeunes militant·e·s actif·ve·s (souvent anarchistes), notamment au sein des comité de lutte pour Bure. L'antinucléaire est une évidence pour eux.elles, mais ils.elles ne se retrouvent pas dans des structures conventionnelles comme le réseau. Ils et elles intègrent la lutte antinucléaire au sein d'une multitude de luttes pour l'émancipation et contre les rapports de dominations.
- A travers l'Atomik tour, nous avons tissé de nombreux contacts en France. Cette étiquette nous a permis de passer au dessus des querelles pouvant exister entre les groupes antinucléaires. Nous avons rencontré des personnes formidables et nous trouvons regrettable que la lutte antinucléaire soit si morcelée.
- A titre d'exemple, en ce sens, nous participerons les 6 et 7 juillet aux journées d'études d'ADN.

2.2 L'autorégulation

Il nous semble souhaitable pour la lutte antinucléaire de ne pas avoir un réseau trop gros et trop fort. Pour cela, nous proposons quelques idées à des fins d'autorégulation.

2.2.1 Stabilité financière

2.2.1.1 La masse salariale

Le réseau peut mettre un moratoire sur la création de nouveaux postes salariés pour stabiliser la masse salariale (tout en conservant les droits à des augmentations dus à l'ancienneté).

2.2.1.2 Limiter la quantité de dons

Ce point contre-intuitif, prend son sens à l'échelle nationale. Le réseau en connaissance de ses coûts peut limiter son chiffre d'affaire en fixant une limite à la quantité de dons perçus annuellement. Cette limitation peut amener à restreindre certains aspects du réseau. La limitation des dons permettra à notre avis de les rediriger vers les groupes locaux leur donnant une plus grande autonomie.

2.2.2 Une communication à la bonne échelle et locale

Une bonne partie des activités du réseau est orientée sur sa communication. Celle-ci peut parfois intimider les groupes locaux à prendre en main leur propre communication par peur de ne pas faire aussi bien que le réseau et aussi par facilité face à des tracts tout prêts. Cependant, cela empêche les groupes de s'approprier vraiment la communication et de la distribuer. Nous souhaitons donc réfléchir au positionnement du réseau sur la communication.

2.2.2.1 La revue

Nous constatons que la revue a un intérêt pour faire circuler de l'information entre les adhérent.e.s. Il est important selon nous que les groupes adhérents ressentent la revue comme un outils de communication à leur disposition et qu'ils soient poussés par le réseau à s'en saisir, ce qui est peut-être déjà le cas en partie. Il y a un travail de refonte en cours et qui répondra peut-être à un certains nombres d'interrogations dans les mois à venir.

2.2.2.2 Tracts et affiches

Il nous semble important que le réseau continue à soutenir la communication locale fait par les groupes adhérents. Il doit aussi l'encourager par le haut, par exemple, en ouvrant une campagne interne de soutien financier pour la création de tracts et affiches pour inciter les groupes locaux à prendre en main la communication locale.

2.2.3 La fonction du réseau

Nous souhaitons poursuivre et porter le débat sur le rôle du réseau au sein de la lutte antinucléaire.

D'un côté, il peut-être un simple outil de mise en commun entre les adhérent·es. Le réseau permet de mutualiser des dons, mutualiser une communication, porter une parole face aux institutions.

D'un autre côté, le réseau peut-être une entité individuelle qui prend ces propres positionnements et choix politiques.

A l'heure actuelle, il nous semble que le réseau est entre les deux avec une tendance à se vouloir une entité politique propre. Au travers notre candidature, nous portons l'idée que le réseau doit limiter ses prises de position politique et se limiter à être un outil militant aux services de ses adhérent.e.s.

2.3 Le relais politique

Nous portons une candidature qui se tourne vers le terrain et les territoires en lutte. Nous ne souhaitons pas diriger notre cap en fonction des politiques et de potentielles lois. Nous ne jetons pas en bloc la possibilité d'intervenir sur des aspects législatifs, et sommes conscient·es que le réseau par son travail a gagné de la crédibilité aux yeux des élu.es. Mais le réseau ne doit pas lisser son discours pour plaire aux politiques et tenté de jouer leur jeu.

Signé par les deux binômes :

Angélique Huguin - Alexie Christelle et Anthony Buffet – Guy Jeannesson

Soutenu par les associations adhérentes du RSN :

Cacendr (54) – Cedra (52) – SDN 57